



Propriete intellectuelle, comment la proteger?

Par **ANNA SIMON**, le **06/02/2013** à **16:56**

Mon probleme concerne la propriété intellectuelle, j'ai crée il y a quelques mois un personnage de BD, je n'ai rien édité encore mais je m'apprete à sauter le pas car je pense qu'il a un bon potentiel...lundi soir dernier , j'ai invité des personnes que je ne connaissais pas très bien nous avons parlé de ce personnage et ils ont vus mes planches, ils étaient enthousiastes. Aujourd'hui mercredi, je viens de me rendre compte que l'appareil-photo qui contenait beaucoup de clichés de ce travail avait été volé et je suis inquiète, peut-etre est-ce que j'exagère ? mais je voudrais savoir si il y a un moyen de déposer une sorte de brevet ou de protéger cette création.